

# De Lens à Dunkerque, la « vallée des batteries » française prend forme

Grâce à l'implantation prévue de quatre « gigafactories », ce sont près de 20 000 emplois qui devraient être créés dans le nord de la France.

*Le Point Auto avec AFP*



Publié le 30/05/2023 à 07h00



🕒 Temps de lecture : 3 min

**L**a toute première usine française de batteries pour voitures électriques s'apprête à ouvrir ses portes mardi près de Lens, un événement industriel majeur pour la France, qui souhaite garantir son indépendance face au géant chinois et même devenir exportateur d'ici la fin de la décennie. C'est l'un des chevaux de bataille d'Emmanuel Macron : la réindustrialisation passera par la production de batteries sur le territoire français et européen, alors que la Chine a pris une avance considérable dans ce domaine.

## Réindustrialisation

ACC (Automotive Cell Company), une coentreprise à parts égales entre TotalEnergies, Stellantis (né de la fusion de PSA et Fiat-Chrysler) et Mercedes-Benz, est donc la première à ouvrir sa « gigafactory » en France. À l'heure actuelle, une poignée seulement sont en activité en Europe, mais les investissements se multiplient sur le Vieux Continent, où une cinquantaine de projets ont été annoncés ces dernières années. Dans le nord de la France, territoire emblématique de la désindustrialisation du pays, quatre usines doivent sortir de terre avant la fin de la décennie.

La première, ACC à Billy-Berclau, qui jouxte le site historique de PSA à Douvrin, devrait être suivie par le projet du groupe sino-japonais AESC-Envision à Douai (Nord), dont la production sera destinée à Renault à partir de début 2025. La start-up grenobloise Verkor – soutenue par Renault, Schneider Electric et Arkema – prévoit de lancer sa production dans son usine de Dunkerque à partir de mi-2025, là aussi à destination du groupe Renault. Enfin, ProLogium, groupe taïwanais spécialisé dans la batterie dite « solide », a annoncé mi-mai son implantation à Dunkerque également, avec un démarrage de production prévu fin 2026.

### 20 000 emplois

À Billy-Berclau, le démarrage de la production est prévu pour cet été, et ACC vise 13 GWh de capacité annuelle d'ici fin 2024 avec 600 emplois à la clef. À partir de 2030, l'objectif est d'employer 2 000 salariés pour produire 40 GWh, soit l'équivalent de 800 000 batteries par an, 500 000 selon Bercy. Dans la « Vallée des batteries », comme politiques et industriels ont surnommé ce territoire allant de Dunkerque à l'ancien bassin minier, cette nouvelle filière industrielle devrait entraîner la création de plus de 20 000 emplois.

## Fournir l'industrie automobile française et pourquoi pas exporter

L'ambition affichée est grande, mais les défis qui l'accompagnent le sont tout autant. La France vise à être autonome en production de batteries d'ici 2027 pour fournir son industrie automobile. Comme dans les autres pays de l'Union européenne, la vente de véhicules thermiques neufs sera interdite à partir de 2035. Le but est même d'arriver à exporter, selon l'Élysée. Mais la France, même si elle est mieux lotie que certains de ses partenaires européens, reste handicapée par le prix de son énergie, comparée à la Chine ou aux États-Unis, qui subventionnent massivement cette industrie grâce à l'Inflation Reduction Act (IRA).

## Écosystème

Autre défi de taille, l'approvisionnement en métaux critiques. Les batteries lithium-ion sont très gourmandes en nickel, cobalt ou manganèse, dont la chaîne de production, de l'extraction au raffinage, est aujourd'hui largement maîtrisée par la Chine. Des pistes existent pour concevoir des batteries en se passant de ces matériaux – batteries solides, batteries lithium-soufre – mais ces technologies ne sont encore qu'expérimentales. À Billy-Berclau, ACC devrait faire évoluer sa technologie des batteries à lithium-ion vers des batteries nouvelle génération, solides. L'entreprise, qui a investi 7 milliards d'euros et prévoit une usine en Allemagne et un autre site en Italie, a reçu 1,3 milliard d'aides publiques françaises et allemandes.

Les quatre « gigafactories » françaises (usines de très grande taille) devraient ouvrir la voie à un écosystème attirant fournisseurs de matériaux et composants de batteries, ainsi que des sites de recyclage. Le 12 mai, M. Emmanuel Maproul a ainsi annoncé l'implantation à Dunkerque d'un site de production de cathodes – une des deux électrodes composant une batterie – financé par le chinois XTC et le français Orano.

## LA RÉDACTION DU POINT VOUS CONSEILLE

- [Batteries électriques : la France n'a pas beaucoup de lithium, mais des idées](#)
- [Batteries électriques : comment la France veut rattraper son retard face à la Chine](#)
- [Vincent Yang, le Taïwanais qui parie 5 milliards sur la France](#)
- [Réindustrialisation, année zéro](#)

[STYLE](#)[AUTOMOBILE](#)

## 5 Commentaires

Par geographe86 le 30/05/2023 à 08:32

Étonnant que personne ne s'inquiète des "ravages" que peut faire la monoindustrie quand arrive une "crise"... Mais bon les effets d'annonce sont plus importants qu'une vision à long terme, et je rejoins aussi @Anneg en constatant que nous avons "en creux" ce que nous avons autrefois fait avec les pays émergents : fournir les compétences d'ingénierie et leur laisser le "montage". Aujourd'hui les choses s'inversent.

Les emplois sont toujours bons à prendre surtout dans cette région... mais ne nous aveuglons pas.

---

Par Desolé le 30/05/2023 à 08:17

Ces usines vont traiter des matières qui dégageront nécessairement des gaz nuisibles.

Cet aspect a-t-il été étudié ?

Les écolos vont-ils venir installer des champs de bataille comme pour les bassines ou les aéroports ?

A voir !

---

Par Anneg le 30/05/2023 à 08:10

Et où est la R&D, c'est-à-dire la compétence technologique correspondante ? En fait il me semble qu'il s'agit de sous-traitance pour les Chinois. Bon, c'est mieux que rien.

---

Par Yuopp le 30/05/2023 à 07:53

C'est peut-être une bonne opportunité pour les "soignants non vaccinés dont on peut se passer" ?

Formation assurée, horaires compatibles avec une vie de famille (ou du moins, prévisible), moindres responsabilités, respect strict du droit du travail... Et si ça se trouve, c'est mieux payé.

Foncez !

---

Par neyam le 30/05/2023 à 07:24

De perte dans le thermique ?